



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°34
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant une mission départementale – Mathématiques
	PLACE DU POSTE	Réseaux : Collines, Garlaban, Huveaune, Sainte Victoire. Le poste est rattaché administrativement à la circonscription d'Aix Sainte Victoire.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le poste est placé sous la responsabilité de l'inspectrice de Marseille Le Canet, en charge de la mission Mathématiques pour le département des Bouches du Rhône.
	MISSIONS	Accompagnement pédagogique et formation des enseignants dans la mise en œuvre des programmes de mathématiques.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - organiser et conduire des animations pédagogiques dans le cadre de la formation continue dans les circonscriptions du secteur géographique. - accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles. - apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. - participer à des conseils de cycle, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets pour apporter son expertise. - accompagner et effectuer le suivi des constellations dans le cadre du Plan mathématiques. - participation aux réunions du groupe départemental mathématiques. - collaborer au sein du groupe mathématique dans la conception de formation, de ressources mathématiques, pour l'académie.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements et de l'évaluation - Capacité à concevoir et conduire des actions de formation - Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel IEN en charge de la mission mathématiques ce.0131305y@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Guichard Céline IEN Marseille le Canet ce.0131305y@ac-aix-marseille.fr 04 84 35 81 30